

CONVOCAION DU 17 JUILLET 2024
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2024
SECRETAIRE DE SEANCE : Cécile REGRAIN

DCM 202430

Révision des tarifs de cantine

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois du mois de juillet à 17h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il vient de recevoir l'avenant à la convention de livraison des repas de la cantine scolaire ANSAMBLE, dans laquelle la société de restauration nous informe de sa prochaine augmentation tarifaire.

Pour rappel, il explique de nouveau au conseil que les charges de personnel, de chauffage et d'entretien liées à la cantine ne sont pas répercutées aux familles sur le prix du ticket de cantine.

Il propose donc d'établir les prix suivants pour la cantine à compter du 1er septembre 2024 :

- Repas enfant : 4€00 (contre 3€90 actuellement)
- Repas adulte : 4€00 (montant inchangé)

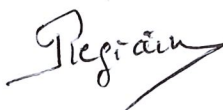
Il rappelle que seuls l'enseignante, l'aide en emploi civique et le personnel communal qui le désireraient peuvent bénéficier de ces repas.

Le conseil accepte à l'unanimité ces nouveaux tarifs à compter du 1er septembre 2024.

Pour extrait certifié conforme, le 25 juillet 2024

Le Maire, Gilles DELFOLIE

La Secrétaire de séance, Cécile REGRAIN



Nombre de membres
afférents au conseil
municipal **11**
Nombre de membres en
exercice **11**
Nombre de membres
ayant pris part à la
délibération **11**

Présents :

Présents :

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoints :

Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

Conseillers municipaux

Delphine COURTOT
Christel LEBLANC
Elodie PHILIPPON
Gilles CHANTRIER
Jean-Jacques LANDUYT
Pascal LECOURT

Excusés :

Pascale IGORRA
(Pouvoir à C. REGRAIN)
Geoffrey TOURNY
(Pouvoir à G. DELFOLIE)

Pouvoirs 2

Pour 11

Contre 0

Abstention 0